

## HEC Technologies

Le 10 octobre 2017

Monsieur Pat Kelly  
Député  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Étant donné que la majeure partie de ces revenus proviennent de l'extérieur du Canada

Monsieur,

Nous tenons à exprimer nos inquiétudes à l'égard des modifications proposées à la structure de l'impôt des sociétés et des effets qu'elles pourraient avoir sur notre entreprise si elles étaient mises en œuvre.

En 1992, nous étions une petite entreprise en démarrage offrant de l'équipement de combustion de haute technologie pour des dispositifs de récupération de l'anhydride sulfureux issu du traitement du gaz naturel (usines de gaz) et du pétrole (raffineries).

Les fluctuations du marché ainsi que les faibles investissements en capital au pays dans l'industrie pétrolière et gazière nous ont incités à exploiter les marchés internationaux afin d'assurer notre survie. Au fil des ans, nous avons rénové un nombre important d'installations au Canada, au départ dans le secteur gazier, puis dans le secteur des raffineries à mesure que se développaient les installations de récupération de pétrole lourd à Fort McMurray. Toutefois, le marché local était insuffisant (ce qui est toujours le cas) pour soutenir nos activités, de sorte qu'aujourd'hui, les **projets d'exportation** constituent plus de 90 % de nos ventes annuelles (+/- 5 % selon la conjoncture). Nos ventes annuelles sont habituellement d'environ 10 M\$; elles ont été de 17 M\$ l'année dernière en raison d'un grand projet de Saudi Aramco. Nous nous attendons à ce que nos ventes de 2017 soient comparables à celles des années précédentes. *Étant donné que la majeure partie de ces revenus proviennent de l'extérieur du Canada, ils constituent manifestement une entrée de revenus au Canada, par rapport aux recettes générées au pays.*

Nous sommes passés de deux employés (premiers propriétaires) à 12 employés aujourd'hui. Nous faisons régulièrement appel aux services de trois experts-conseils

*Les renseignements de la présente proposition contiennent des détails sur de l'équipement ainsi que des concepts de design et de fonctionnement qui appartiennent exclusivement à HEC. Ni le client ni son représentant n'est autorisé à utiliser ou diffuser les documents ou les concepts de design et de fonctionnement de l'équipement indiqués dans la présente soumission sans en avoir obtenu la permission écrite de HEC.*

externes au cours de l'année, des petites entreprises qui génèrent aussi des recettes de l'extérieur du Canada. De plus, 95 % de la fabrication est réalisée dans des ateliers en Alberta et en Ontario. Nous avons en grande partie résisté à la tentation de la fabrication à l'étranger. Nous avons des bureaux à Calgary, Toronto et Edmonton. Les partenaires de notre entreprise travaillent encore 7 jours par semaine, à raison de 12 heures par jour en moyenne. À l'heure actuelle, nous envisageons tous les deux nos options pour ce qui est de la relève de l'entreprise. À maintes reprises, nous avons mis en jeu la survie de notre entreprise dans le processus de passation de marchés avec de grandes sociétés internationales. Nous avons utilisé les capitaux propres de l'entreprise (des fonds qui pourraient être touchés par les modifications fiscales) ainsi que des capitaux personnels pour le cautionnement et les garanties d'exécution exigés dans le contexte contractuel d'aujourd'hui. Chacun de ces projets, en cas de problèmes imprévus, pourrait entraîner la perte de l'entreprise du jour au lendemain.

Depuis ses débuts, notre entreprise s'est développée grâce à l'apprentissage et l'avancement technologiques, à l'évaluation des risques d'affaires et à beaucoup de travail. Notre croissance, qui s'est manifestée par l'augmentation du nombre de postes offerts à l'interne et chez nos fournisseurs, notre recours plus fréquent aux sous-traitants (tous canadiens à l'heure actuelle) ainsi que le nombre croissant de pays étrangers avec lesquels nous faisons affaire, sont révélateurs de ce que peut produire un régime fiscal favorable aux entreprises.

À la suite des changements récemment annoncés à l'égard du régime fiscal, nous avons fait une évaluation du revenu que nous conserverions en nous constituant en société à l'extérieur du Canada. Les économies sont substantielles et l'option vaut la peine d'être envisagée même sans les modifications fiscales à l'étude.

Il y a huit ans, nous avons étudié l'opportunité d'une délocalisation à l'étranger dans une perspective strictement commerciale. Cette option, que nous recommandaient nos conseillers financiers, était rationnelle. À l'époque, une telle opération aurait nécessité des changements au fonctionnement de l'entreprise ainsi que des engagements personnels difficiles, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Nous avons donc décidé de rester au Canada, bien qu'il n'y ait eu aucun avantage fiscal à le faire.

Malgré le discours tenu dans les médias, « à l'intention du grand public », ce n'est pas une question à laquelle nous accordons beaucoup de réflexion, parce que les activités de notre entreprise nous absorbent et que nous avons mieux à faire de notre temps et de notre énergie. Nous vous transmettons la présente lettre pour exprimer notre profonde inquiétude quant aux répercussions potentielles de ces nouvelles politiques fiscales et pour indiquer que, si ces changements étaient mis en œuvre, nous devrions

*Les renseignements de la présente proposition contiennent des détails sur de l'équipement ainsi que des concepts de design et de fonctionnement qui appartiennent exclusivement à HEC. Ni le client ni son représentant n'est autorisé à utiliser ou diffuser les documents ou les concepts de design et de fonctionnement de l'équipement indiqués dans la présente soumission sans en avoir obtenu la permission écrite de HEC.*

choisir l'option d'affaires la plus sensée, et ce, malgré le fait que nous ayons toujours souhaité que notre entreprise reste canadienne.

D'après ce que nous avons appris de certaines de nos connaissances dans notre secteur de l'industrie, nous ne sommes pas les seuls à avoir ces inquiétudes. Selon nous, les ramifications à long terme de la réforme fiscale proposée auront des effets néfastes que ne compensera jamais l'accroissement « présumé » des recettes fiscales du gouvernement fédéral.

Sincères salutations.

Dave Sikorski  
Gestionnaire des produits et partenaire  
HEC Technologies

PS : Il s'agit de ma toute première lettre à un ministre du gouvernement.

*Les renseignements de la présente proposition contiennent des détails sur de l'équipement ainsi que des concepts de design et de fonctionnement qui appartiennent exclusivement à HEC. Ni le client ni son représentant n'est autorisé à utiliser ou diffuser les documents ou les concepts de design et de fonctionnement de l'équipement indiqués dans la présente soumission sans en avoir obtenu la permission écrite de HEC.*